

**Communiqué de l'Académie nationale de médecine sur le Plan Santé présenté par le
Président de la République Française le 6 Janvier 2023***

Le Président de la République a présenté, lors de la cérémonie des vœux aux acteurs de la santé du 6 Janvier 2023, un plan d'action qui ambitionne de stopper le déclin du système de santé, documenté par plusieurs organismes institutionnels dont l'Académie nationale de médecine, et dont la pandémie COVID-19 a été un puissant révélateur.

L'Académie se félicite des mesures annoncées en faveur d'une réorganisation de l'hôpital qui vise à remettre les médecins et les personnels soignants au cœur de leurs missions. L'Académie avait notamment souligné à maintes reprises l'importance de privilégier une codirection médicale des hôpitaux plutôt qu'uniquement administrative et comptable, ainsi qu'un mode de financement qui dépende de la qualité des soins plutôt que du nombre d'actes pratiqués. L'Académie prend note avec intérêt du souhait de revoir les modalités de travail à l'hôpital, mais elle reste mobilisée sur l'application concrète de cette mesure qui conditionne l'attractivité des métiers.

L'Académie regrette que la recherche et l'innovation en biologie-santé n'aient pas été évoquées dans le « Plan Santé », comme cela avait été déjà le cas lors du « Ségur de la Santé ». Elle rappelle avec force que la qualité des soins dispensés aux malades est tributaire d'une recherche de haut niveau. La réorganisation de l'hôpital devra replacer la recherche au cœur de sa gouvernance et favoriser les coopérations de recherche avec la médecine de ville qui est en première ligne pour les pathologies chroniques.

*Communiqué validé par les membres du Conseil d'administration le 16 janvier 2023.